

<https://www.pressegauche.org/Logement-social-c-est-des-maintenant-que-Francois-Legault-doit-en-faire-plus>



Logement social : c'est dès maintenant que François Legault doit en faire plus, selon le FRAPRU



- Communiqués -
Date de mise en ligne : jeudi 29 avril 2021

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

QUÉBEC, le 29 avril 2021 - Après avoir entendu les explications du premier ministre François Legault quant à son estimation du prix du loyer médian à Montréal, le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) n'est pas rassuré par sa désinvolture quant aux crises du logement vécues actuellement par les locataires du Grand Montréal, mais également de tout le Québec. En [réaction au dernier budget québécois](#), le FRAPRU déplore que le gouvernement n'ait pas compris l'urgence d'agir, notamment en matière de financement du logement social. Après avoir entendu le premier ministre affirmer ce matin, en parlant du programme québécois AccèsLogis qui finance la réalisation de coopératives et d'organismes sans but lucratif d'habitation, que « s'il faut en faire plus, on va en faire plus », le FRAPRU l'enjoint à passer sans plus tarder de la parole aux actes en augmentant le nombre de nouveaux logements sociaux dont la réalisation pourra démarrer cette année.

Oui il y a une crise du logement

Le FRAPRU est très inquiet du désespoir qu'il entend chez les ménages locataires dont les témoignages éloquentes se multiplient dans les comités logement. « Partout au Québec, ce dont on entend parler, c'est de pénurie de logements locatifs, de files d'attente, de hausses abusives de loyer, de piètre qualité des logements disponibles, d'évictions frauduleuses, de discriminations, d'augmentation de l'itinérance, etc. Le droit au logement a rarement été plus mis à mal au Québec. Pour les locataires à faible et modeste revenus, la situation est tout simplement intenable et le statu quo n'est pas une option », s'exclame Véronique Laflamme, la porte-parole du FRAPRU.

Le premier ministre invoque le taux général d'inoccupation de 2,5 % pour expliquer que parler de crise du logement « serait un peu fort ». Or, le FRAPRU rappelle que si, pour des raisons temporaires liées à la pandémie, le taux d'inoccupation a augmenté dans certains secteurs montréalais, celui-ci oscille plutôt entre 0 % et 2 % dans un très grand nombre de municipalités. La rareté, doublée à la spéculation immobilière et au coût des logements neufs, a pour effet de faire monter les loyers en flèche. Déjà, lors du dernier recensement, rappelle le FRAPRU, près de 200 000 ménages locataires au Québec consacraient plus de la moitié de leur revenu pour se loger, au détriment d'autres besoins essentiels. « On parle de dizaines de milliers de locataires qui ne peuvent plus étirer l'élastique et pour lesquels il n'y a aucun filet social actuellement, en raison de l'insuffisance de logements sociaux », souligne Véronique Laflamme.

Même s'il reconnaît avec François Legault que les gouvernements antérieurs portent une part importante de la responsabilité pour le retard accumulé depuis 10 ans dans la réalisation des logements sociaux annoncés dans les budgets antérieurs, il déplore que le premier ministre persiste à prétendre que livrer ces 15 000 logements déjà attendus réglerait le problème. D'ailleurs, à Montréal et à Québec les municipalités n'ont plus de marge de manoeuvre pour réaliser de nouveaux projets et tout ce que le dernier budget leur a accordé, c'est 500 unités additionnelles pour tout le Québec. Pourtant, la Ville de Montréal, à elle seule, en demandait 1500, alors que celle de Québec en réclamait 500 par année pour les 5 prochaines années.

Des mesures pouvant avoir un effet immédiat

En plus d'une bonification immédiate des fonds prévus pour la réalisation de nouvelles unités dans le programme AccèsLogis, le FRAPRU identifie deux mesures qui pourraient être mises en place immédiatement, notamment en raison des pouvoirs exceptionnels conférés par la Loi sur la Santé publique, soit un moratoire sur les évictions et un gel des loyers pour 2021. Selon l'organisme, qui appuie les demandes portées par le RCLALQ, il faut également

Logement social : c'est dès maintenant que François Legault doit en faire plus, selon le FRAPRU

rapidement instaurer un contrôle obligatoire des loyers et un registre public desbaux.

Enfin, à l'approche de la période des déménagements, le FRAPRU s'inquiète de ne pas avoir eu de réponses aux demandes de bonification qu'il a faites à l'aide d'urgence apportées aux ménages locataires sans logis ou à risque de le devenir. Il rappelle que la majorité des municipalités où le taux d'inoccupation est très bas, n'ont pas de service d'aide d'urgence en place. Dans les circonstances, et alors que plus de 350 ménages locataires se sont trouvés à la rue au 1er juillet dernier, le FRAPRU demande à Québec de réajuster le tir afin que personne ne tombe entre les mailles du filet. En plus de réajuster son programme d'aide, il lui demande de lancer dès le mois de mai 2021, une large campagne d'information.

Les membres du FRAPRU tiendront des actions dans la semaine du 8 mai, notamment à Montréal, Québec, Sherbrooke, L'Assomption, La Prairie et Trois-Rivières. Une manifestation est prévue dans le Sud-Ouest de Montréal, le 8 mai ; le rassemblement de départ est à 13h30, à la sortie du métro Lucien-L'Allier.